

# ANIMATION DE LA FILIERE COMPTABILITE ET GESTION EN STS CG, DCG ET DSCG (2024-2025)

Evelyne Couturier, Jean-Philippe Minier et Nicolas Paturel – CC BY NC SA – 10 avril 2025



## JOURNEE DU 10 avril 2025

Cette année, le parcours de l'EAFC animation de la filière comptabilité et gestion, comprend deux axes de formation :

-1 axe de formation pédagogique : celui-ci a eu lieu le 18 décembre 2024 au lycée Parc Chabrières. La thématique de cette journée portait sur la problématique de l'attention et de la concentration des étudiants. Pour l'occasion, Jean-Philippe LACHAUX et Carole BERGER ont été associés à cette journée de formation.

-1 axe de formation disciplinaire : près de 80 professeurs de BTS Comptabilité gestion, DCG et DSCG se sont ainsi retrouvés le 10 avril 2025 pour la partie disciplinaire de la formation.

Pour l'occasion, **nous avons été accueillis dans les locaux du Conseil Régional de l'Ordre des Experts Comptables Auvergne-Rhône-Alpes.**

Le matin, après une introduction de Jean-Charles DIRY (IA-IPR) et Damien CARTEL (président de l'Ordre AURA) quatre conférencier(e)s, Mesdames Virginie BLUM, Véronique ZARDET, Mélissa SANCHEZ et Monsieur Jacques MAUREAU se sont succédé pour intervenir sur la thématique des entreprises en difficulté.



L'après-midi, Messieurs Jacques MAUREAU et Nicolas DESBIOLLES, tous deux experts-comptables, commissaires aux comptes et élus à l'Ordre des Experts-Comptables AURA, ont été associés à ce parcours pour aborder différentes thématiques relevant de l'exercice de la profession.

## I. Présentation des intervenants

### A. le matin



**Virginie BLUM** est chargée de recherche à l'EM Lyon et chercheuse associée au centre Max Weber. Virginie est docteure en sociologie et est spécialisée dans le traitement des entreprises défaillantes. Sa thèse de doctorat porte sur le quotidien professionnel des juges de procédures collectives au sein des tribunaux de commerce en France.



**Véronique ZARDET** est Professeur de management à l'iaelyon, Université Jean Moulin (France), où elle est responsable du centre EUGINOV (école universitaire de gestion innovante) et du Master en Management socio-économique. Elle dirige l'ISEOR, aux côtés d'Henri Savall, président-fondateur. De 2012 à 2021, elle a présidé l'association académique ADERSE, qui promeut l'enseignement et la recherche en responsabilité sociale de l'entreprise. Elle conduit au sein de l'ISEOR des recherches-interventions socio-économiques dans des entreprises de tous secteurs et des organisations de santé. Elle a dirigé 53 thèses de doctorat en sciences de gestion et de « Doctorate in Business Administration » (DBA), publié 25 ouvrages et plus de 280 articles et communications. En 2021, elle a co-publié avec Henri Savall le Traité du Management socio-économique. Théorie et pratiques, comportant 113 chapitres écrits par plus de 180 auteurs de 15 pays différents, en français, en espagnol ou en anglais. En 2001, elle a obtenu, conjointement avec Henri Savall, la Médaille du Prix Rossi de l'Académie des sciences morales & politiques (Institut de France) pour leurs travaux sur l'intégration des variables sociales dans les stratégies d'entreprise.



**Mélissa SANCHEZ** est maître de conférence à l'iae Lyon en management socio-économique. Elle travaille également à l'ISEOR notamment sur l'anticipation des difficultés dans les entreprises et la mise en place d'outils, de méthodes et de process permettant de les pallier.



**Jacques MAUREAU** est expert-comptable et commissaire aux comptes associé chez Sadec Akelys depuis 2014. Il bénéficie d'une expérience de plus de 30 ans dans le métier, très engagé auprès des instances de la profession au niveau régional et national : il a notamment été président du comité régional de l'OEC Auvergne-Rhône-Alpes et vice-président au conseil national supérieur de l'OEC. M. MAUREAU est actuellement, président du comité label écoles de la profession.

## **B. L'après-midi**



**Jacques MAUREAU**



**Nicolas DEBIOLLES** est expert-comptable et commissaire aux comptes associé chez EKY LIS. Elu et référent du Club Numérique au comité régional de l'OEC AURA.

## II. Le déroulement de la journée

### A. Le matin

Après un temps introductif, quatre conférenciers se sont succédé pour un regard croisé sur la thématique des entreprises en difficultés. Ce thème a permis une transversalité importante autour de nos domaines d'enseignements : sociologie, management, économie, droit et finance. Après un exposé de 45 minutes par intervention puis 15 minutes de questions, les conférenciers se sont retrouvés en fin de matinée pour répondre de manière conjointe et complémentaire aux questions du public.

**Virginie BLUM**, a présenté une lecture sociologique des défaillances d'entreprises. Ses propos ont été articulés autour de 3 parties : Les faillites d'entreprises, un phénomène ordinaire en économie de marché ; ce que notre société fait des entreprises en difficulté ; déceler un risque de défaillance : une question de parcours ?





La seconde co-intervention, menée par **Véronique ZARDET** et **Mélissa SANCHEZ**, a porté sur une thématique transversale qui traite à la fois du management, du contrôle de gestion et de la comptabilité financière : il s'agit de la notion de coûts-performances cachés et du management socio-économique. Cette présentation, basée sur 4 exemples concrets d'entreprises en difficultés qui ont sollicité l'ISEOR pour poursuivre leurs activités a permis de montrer que la détection des coûts performance cachés dans les entreprises pouvait être une solution permettant leur rebond : le montant des coûts cachés engendrés par les dysfonctionnements de management et de fonctionnement est évalué entre

20 000 € et 70 000 € par personne et par an. Un coût caché constitue une destruction de valeur ajoutée provoquée par un dysfonctionnement tel qu'absentéisme, accident du travail, maladie professionnelle, non qualité des produits, biens ou services, sous-productivité directe. Un coût caché peut résulter d'une surcharge (sursalaires, surtemps, surconsommations) mais aussi d'un non-produit (absence de production due à un dysfonctionnement). Ces éléments ne sont pas identifiés par la comptabilité financière. Une fois décelés, ces coûts performances cachés peuvent être convertis en création de valeur ajoutée par un certain nombre d'outils mis en place par le management socio-économique. Le taux de conversion des coûts cachés en création de valeur ajoutée s'élève entre 35 et 55% selon les organisations.

**Jacques MAUREAU**, a ensuite présenté le rôle de l'expert-comptable dans le traitement des entreprises clientes en difficultés notamment au travers des différentes procédures judiciaires qui peuvent être engagées. Cet exposé a démontré que l'expert-comptable est un partenaire extrêmement important dans la vie d'une entreprise que se soit au moment de sa création, de son développement ou lors de difficultés.





## B. L'après-midi

Après un moment de convivialité autour d'un buffet offert par le comité régional de l'Ordre des Experts-Comptables AURA, **Jacques MAUREAU** a, dans un premier temps, présenté les nouveautés de la loi de finance 2025. Puis, il est intervenu sur les changements significatifs du nouveau Plan Comptable Général 2025 et ses conséquences dans l'exercice de la profession.



**Nicolas DEBIOLLES** a ensuite présenté les avancées en termes de calendrier mais aussi techniques et de normes de la facturation électronique. C'est une obligation qui va révolutionner la gestion administrative des entreprises mais également des cabinets d'expertise comptable.

Enfin, pour clore cette journée, **Jacques MOREAU** a repris la parole pour faire un point sur les avancées du label « Ecoles de la Profession ». L'objectif de ce label est de promouvoir la profession,

---

les formations diplômantes relevant du secteur d'activité, l'employabilité mais aussi, plus largement de faire se rencontrer professionnels et monde de l'enseignement.

Un point a également été fait sur deux thèmes sur lesquels travaillent des équipes de collègues : les nouvelles solutions logicielles utilisées en cabinets d'expertise-comptable et l'intégration des étudiants en stage au sein de la profession.

En conclusion, ces interventions, très bien menées par les conférenciers et riches de nombreuses questions des collègues ont permis de faire un point sur plusieurs thèmes. Nous remercions les intervenants, le Comité Régional de l'OEC et participants à cette nouvelle journée de formation riche en contenu durant laquelle nous avons eu le plaisir de nous retrouver et échanger dans un cadre accueillant et agréable.